

ATTENDUS POUR LES DOSSIERS DE CANDIDATURE

PRIX ÉTUDIANT QUALITÉ PERFORMANCE



La candidature doit être individuelle. Le dossier doit donc relater une situation menée de façon individuelle par le candidat, même s'il est intégré dans un service Qualité, Sécurité ou Environnement d'un organisme et qu'il a bénéficié d'aide et de soutien de la part de son tuteur en entreprise.

Le dossier ne doit être ni une compilation des diverses activités menées par le candidat, ni un rapport d'observations, de réflexions ou d'activités menées par le service d'un organisme. Le candidat doit mettre en évidence les activités qu'il a personnellement conduites, dans le cadre d'une mission réelle, d'un projet ou d'un sujet portant sur un point précis qui sera approfondi, expliqué et détaillé. Le candidat ne peut donc pas s'octroyer le bénéfice du travail d'une équipe d'étudiants.

Le dossier comporte 12 pages maximum (y compris la page de garde et les éventuelles annexes) rédigées en français. Sa présentation est laissée à l'initiative des candidats, afin de laisser libre cours à leur imagination et de permettre d'évaluer leur esprit de synthèse.

Tout dossier dépassant 12 pages sera rejeté.

La page de garde du dossier doit obligatoirement comporter les données suivantes :

- Titre de sujet traité - Date d'envoi ;
- Nom et logo de l'établissement d'enseignement ;
- Niveau et intitulé de la formation ;
- Nom et logo de l'entreprise d'accueil ;
- Coordonnées téléphoniques et mails de l'étudiant, du Correspondant des Prix de l'établissement et du tuteur de l'organisme où l'étudiant est en alternance. **A défaut, le dossier sera refusé.**

Pour le niveau Bac + 5, une description d'activités de conduite ou d'encadrement (management) d'équipe(s) peut être attendue.

Pour le niveau Mastère Spécialisé® (Bac + 6), le rapport sera d'autant plus valorisé que l'activité sera originale, voire innovante.

Les dossiers sont évalués selon des critères d'évaluation tenant compte des aspects :

- Liens avec les domaines de la qualité, la sécurité et l'environnement, la RSE.
- Problématique méthodologie retenue (qualité et rigueur).
- Planification, démarche mise en œuvre.
- Communication, amélioration, innovation, capitalisation, enjeux (économiques et autres).
- Originalité, qualité de rédaction et valeur du travail effectué.
- Apports et possibilités d'application des idées soutenues.